

A retenir

MILDIU







La pression reste faible. Seules des pluies importantes pourraient provoquer des contaminations significatives. Surveillez l'évolution des prévisions météo car des orages sont annoncés.







OÏDIUM

Restez vigilants à l'évolution de l'état sanitaire des parcelles à risque. La pression est forte mais globalement bien contenue au vignoble.

MÉTÉO

Prévisions du 22 au 27 juillet 2015

Zone Corrèze	Mer 22	Jeu 23	Ven 24	Sam 25	Dim 26	Lun 27
Températures	20 29	17 29	15 30	15 30	14 32	15 29
Tendances						

Zone Hte Vienne	Mer 22	Jeu 23	Ven 24	Sam 25	Dim 26	Lun 27
Températures	18 26	14 26	14 27	15 26	15 28	15 25
Tendances						

STADES PHÉNOLOGIQUES

Le stade fermeture est atteint sur les deux zones (Corrèze et Hte-Vienne). On ne note pas de signes significatifs de début de véraison pour l'instant quel que soit le cépage, à l'exception de rares baies qui rosissent sur une parcelle de Gamay du secteur de Branceilles.

Le manque d'eau affecte le grossissement des grains.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.



MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

- x **Zone Corrèze** : Sur les parcelles référence de Brivezac, Branceilles et Nespouls, la présence de mildiou sur feuille est désormais visible sous forme mosaïque. La parcelle référence de St Julien Maumont est toujours indemne. C'est également le cas de bon nombre de parcelle hors réseau.
- x **Zone Hte-Vienne** : La situation sanitaire reste saine à ce jour.

• Données de la modélisation (Potentiel Système – Stations d'Objat et Verneuil sur Vienne)

A ce jour, la pression exercée par le mildiou est nulle sur toute la zone.

Depuis le dernier bulletin, aucune contamination de masse n'a été modélisée (pas de pluies significatives).

La pression devrait demeurer nulle sur toute la zone. Des contaminations de masse seraient uniquement modélisées après 30 mm de pluie en une fois.

Évaluation du risque : La pression est faible à nulle. Le risque de contamination reste faible car les seuils de déclenchement restent élevés et peu compatibles avec les hauteurs de pluie annoncées pour la semaine en cours.

Toutefois, le nombre restreint de stations sur lesquelles repose la modélisation ne permet pas de refléter toute l'hétérogénéité des situations rencontrées dans tous les secteurs viticoles des zones Corrèze et Haute-Vienne. Si des pluies importantes avaient dû être enregistrées lors des pluies des 16-18 juillet, les conséquences pourraient en être mesurées d'ici quelques jours (5 jours d'incubation à prendre en compte à partir de la date de la pluie).

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble

- x **Zone Corrèze** : Les symptômes restent limités à la parcelles à historique de Brivezac (Chardonnay). Ces symptômes évoluent seulement là où la végétation reste vigoureuse et entassée.
- x **Zone Hte-Vienne** : La situation sanitaire reste saine à ce jour.

Évaluation du risque : Après le stade fin de fermeture, les grappes sont beaucoup moins sensibles à de nouvelles contaminations. Mais si des symptômes sont déjà présents sur grappes, l'évolution de la maladie reste possible d'autant plus si les conditions sont favorables (brumes ou brouillard matinaux notamment).

Un **contrôle rigoureux et régulier** du niveau d'atteinte de vos parcelles s'impose à ce stade. Les contrôles visuels sont à faire sur au moins 50 grappes réparties sur une vingtaine de souches par parcelle. La germination du champignon est gênée par une forte luminosité. Les symptômes doivent donc être recherchés au cœur des souches, à l'abri de la lumière.



Oïdium sur grappe - Apparition d'un feuillage poudreux blanc – source Ephytia Blancard INRA

Dans les parcelles indemnes et ayant atteint le stade fermeture complète de grappe : l'extériorisation de nouveaux symptômes est peu probable et ne devrait pas engendrer de dégâts significatifs sur la vendange.

Dans les parcelles présentant quelques symptômes sur grappes : la maladie peut progresser sur les baies à partir de symptômes déjà présents et le risque se maintient jusqu'à la véraison.

Prophylaxie : L'effeuillage peut contribuer à la gestion du champignon en exposant les grappes à la lumière et en favorisant la pénétration de la pulvérisation. En cette période de fortes chaleurs, l'effeuillage doit toutefois être réalisé avec modération.

AUTRES OBSERVATIONS

- **Thrips et cicadelles vertes** : aucune activité significative du cortège habituel de ravageurs n'a été repérée lors de la dernière tournée des parcelles de référence.
- **Maladies du bois** : Les dégâts de maladies du bois apparaissent fréquemment (formes apoplectique et lente).

NE PAS CONFONDRE

Des dégâts d'échaudage commencent déjà à apparaître et pourraient s'amplifier avec les conditions caniculaires attendues pour cette semaine.

Ne pas confondre les **dégâts d'échaudage** avec des symptômes de rot brun (mildiou) ou de Black-rot qui peuvent être visibles également à cette période. Dans le cas de l'échaudage, les dégâts ne sont visibles que sur la face des grappes exposée au soleil. Dans le cas du **rot brun**, les baies présentent des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle ainsi qu'une dépression en « coup de pouce ». Dans le cas du **Black-rot**, les baies commencent à flétrir et des punctuations noires apparaissent à la surface.



Dégâts d'échaudage sur grappes
Photos CA31



Mildiou sur grappe facès "rot brun"
Photo CA 82



Black-rot sur grappe
Photo Vinovalie

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 28 juillet 2015

Bulletin disponible sur : <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/>
et sur les sites de la Chambre Régionale d'Agriculture et DRAAF de Midi-pyrenees

Abonnement gratuit sur simple demande à : accueil@limousin.chambagri.fr

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.